

## 6 Société et Culture

Trois questions à Nativité Raïssa Togho, conceptrice d'un système de gestion de données d'état-civil

## " Une base de données fiable est un outil d'aide à la décision pour les pouvoirs publics "

Propos recueillis par F.B.E.M

Libreville/Gabon

• **l'Union.** L'année écoulée, durant votre stage de fin de cycle Master en Aménagement et gouvernance des territoires, à la mairie d'Owendo, vous avez mis en place la Base de données d'état-civil informatisée. Pouvez-vous nous expliquer ce dispositif?

- **Nativité Raïssa TOGHO :** la base de données d'état-civil informatisée est, comme son nom l'indique, un système de gestion des données d'état-civil, conçu à la base pour la mairie d'Owendo, où j'ai passé 8 mois de stage. Elle est évidemment adaptable à toutes les autres mairies. Elle sert à enregistrer, stocker et sauvegarder les données d'état-civil : actes de naissance, de mariage, de décès, de reprise de nom après divorce, etc. On peut également spatialiser les résultats de cette base de données. C'est-à-dire, cartographier les personnes concernées par ces données, aux travers des informations fournies. Cette idée m'est venue d'un constat. Celui de la difficulté, pour de nombreux usagers des mairies, dont moi-même, à se faire établir des actes d'état-civil. Notamment les actes de naissance. Dans un passé récent, j'avais dû patienter plus de 6 mois pour en avoir un. Cela, ajouté au fait que ces administrations ont de gros problèmes d'archivage, m'a progressivement amené à l'idée de mettre en place un tel système informatisé.

• **Quels changements peut-on espérer au sein des mairies, par l'exploitation d'un tel logiciel ?**



Photo : F.B.E.M

Nativité Raïssa Togho : "la base de données d'état-civil informatisée permet une meilleure conservation des informations d'état-civil".

-Déjà, un meilleur archivage et une meilleure conservation des informations d'état-civil. Quant à la recherche des documents d'état-civil, elle devient plus rapide et efficace, parce que numérisée. Ce sont autant d'avantages pour les usagers des mairies, que pour ceux qui y exercent.

L'autre importance de cette application informatique vient du fait qu'une base de données fiable représente un outil d'aide à la décision pour les pouvoirs publics. Dans la mesure où ce

système permet aux décideurs d'avoir la disponibilité des statistiques et l'évolution démographique de la population qui, je le disais tantôt, y est cartographiée, en temps et en espace. Les gouvernants pourront ainsi, facilement, mettre en place des politiques de développement dans les communes et, partant, dans tout le pays. N'oublions pas que l'état-civil est la matrice phare, le miroir d'une municipalité, et constitue le socle d'un pays.

• **Et si on revenait à la manière dont vous avez matérialisé cette idée. Avez-vous été accompagnée?**

-Bien évidemment. Il faut rappeler que j'ai proposé de travailler sur "La gestion des services publics locaux : cas de l'état-civil dans la commune d'Owendo", comme thème de mémoire. Et donc oui, j'ai travaillé sous la direction du Pr Jules Djeki et du Dr Ndonghan Yangui de l'Université Omar Bongo (UOB), au département de Géographie. J'ai également eu l'appui du Laboratoire de géomatique, de recherche appliquée et de conseil (Lagrac). Toutes ces personnes m'ont encadrée durant toute la mise en place de cette Base de données informatisées. Je pourrais également citer le Master Aménagement et gouvernance des territoires où j'ai été enseignée sur plusieurs notions, dont les logiciels utilisés pour la création de ce système informatique : Access comme système de gestion de base de données, et Arcgis pour la spatialisation des données.

## A l'occasion de la Journée mondiale sans tabac 2016

### Les médias appelés à faire en sorte que nul n'ignore la loi

Slyve Claudel ONDO MINKO

Libreville/Gabon

EN marge de la manifestation officielle de la Journée mondiale sans tabac, mardi dernier, au Centre hospitalier universitaire d'Angondjé (CHUA), le Mouvement populaire pour la santé (MSP-Gabon), que préside Tangui NzueObame Nzue, a convié les journalistes à deviser autour d'un déjeuner de presse. Objectif : échanger sur le nouvel environnement juridique institué par la loi 006/2013, portant mesures en faveur de la lutte anti-tabac en République gabonaise. Notamment les cinq décrets d'application adoptés par le gouvernement, le 11 avril dernier, pour donner corps au nouveau dispositif normatif.

Face aux communicateurs, le directeur du Programme national de lutte antitabac, Dr Frédéric Mbungu Mabiala, les docteurs Alphonse Louma Eyouga et Netti, ainsi que le point focal OMS, Gislaïne Moussouami. En effet, "Préparez-vous au conditionnement neutre" est le thème retenu par l'Organisation mondiale de



Photo : SCOM

Dr Mbungu Mabiala, Tangui Nzue Obame Nzue et Mme Moussouami (OMS)...

la santé (OMS) pour cette 29e journée de sensibilisation aux risques sanitaires liés au tabagisme. Ainsi, vu les efforts accomplis par le Gabon en la matière, le président du MSP-Gabon encourage et recommande aux autorités l'application effective de la loi 006/2013 et ses décrets. Tout en se préparant à l'introduction du paquet neutre dans la législation. D'autant que le nouveau corpus normatif prévoit des mesures strictes par rapport au conditionnement des produits du tabac. Tangui NzueObame a alors indiqué : « les paquets et cartouches de cigarettes vendus au Gabon doivent dorénavant avoir la mention "le tabac tue, interdit

aux moins de 18 ans" ».

Les acteurs des organisations de lutte contre le tabagisme pensent que la seule loi 006/2013 et ses décrets ne peuvent efficacement venir à bout des produits mortels et dépendants, qui tuent environ 6 millions de personnes chaque année dans le monde. D'où l'invite faite aux hommes des médias de jouer leur partition à l'encontre des populations cible que sont surtout les jeunes. Par la vulgarisation des textes portant création de la Commission nationale de lutte antitabac, l'interdiction de fumer dans les lieux publics, l'interdiction de la publicité, de la promotion, du sponsoring et du parrainage des produits de l'in-



Photo : SCOM

...ont devisé pendant près d'une heure avec les hommes et femmes des médias.

dustrie, et le conditionnement des produits du tabac. De sorte que nul ne feigne d'ignorer la loi au moment des sanctions. Toutes ces actions contre les cigarettiers ne sont pas sans conséquences. En effet, souligne le responsable du Programme national de lutte contre le tabac, certaines majors ont déjà réagi de manière virulente contre des États. « C'est le cas de l'action judiciaire intentée récemment par l'industrie du tabac contre l'Australie, un pays dont le seul tort est d'avoir osé mettre en vigueur les paquets neutres », selon Dr Frédéric Mbungu Mabiala. Pour lui, l'application des politiques mises en place par les États doit être irréversible.

Le gouvernement et la société civile doivent donc faire montre de constance à ce stade du combat. Signataire de la Convention-cadre de la lutte antitabac (CCLAT) de l'OMS depuis 2003, le Gabon a ratifié ce texte six ans plus tard. Aussi, le point focal OMS a-t-il fait savoir que l'engagement du pays est salué et reconnu sur le plan international. D'autant que le Gabon figure parmi les premiers États à avoir ratifié la CCLAT et signé le protocole pour éliminer le commerce illicite du tabac. Autant d'actions qui, pour Gislaïne Moussouami, démontrent une volonté politique ferme pour prévenir les décès liés à la consommation du tabac.

## Ici et ailleurs

• **Religion**  
Une délégation de femmes prêtres reçue au Vatican

Deux responsables d'une organisation militante pour l'ordination des femmes dans l'Église catholique ont été reçues ces derniers jours au Vatican, en marge du jubilé des prêtres organisé à Rome, a révélé vendredi un porte-parole de ce mouvement. Selon Mme Janice Sevre-Duszynska, elle-même et une autre femme prêtre de la Women's Ordination Worldwide (WOW) ont été reçues par un "haut responsable" non identifié de la secrétairerie d'État, organe central de la Curie. Elles lui ont remis une pétition demandant au pape François d'ouvrir un dialogue et de lever les excommunications contre ceux qui militent dans l'Église pour cette cause.

• **Invention**  
Des sacs-marmites écolos



Photo : AFP

Un sac malin pour cuire les repas, tout en économisant de l'énergie: c'est ce que propose aux ménagères de Douala, la capitale économique du Cameroun, une association locale qui vient en aide aux déshérités.

"Nous fabriquons et vendons des sacs-marmites", affirme Catherine Leugue, présidente de l'Association des veuves, veufs et enfants déshérités du département du Wouri (sud-ouest), à l'origine de cette invention.

Confectionné à base de tissu et de polystyrène, le "sac-marmite" est une sorte d'auto-cuiseur, une fois porté à ébullition. Son prix varie entre 10.000 et 22.000 FCFA (entre 15 et 33 euros) en fonction de son gabarit et il est réutilisable à l'infini. Objectif: cuisiner "en économisant le gaz, le bois, le charbon ou le pétrole", dans une ville de plus de 3 millions d'habitants où les moyens de cuisson traditionnels, largement répandus, sont synonymes de pollution.

Rassemblés par SNN